

# Fonds Agilité Alliance Vaccins Pour Tous ( PVA) | Directives de financement & Questions

*Le Fonds agilité est soutenu et rendu possible grâce à Frontline AIDS. \**

## ADMISSIBILITÉ

### Mon organisation peut-elle prétendre à une subvention ?

---

Seules les organisations basées en Afrique et ayant bénéficié du financement du Fonds d'Agilité PVA sont éligibles pour postuler à ce tour de financement. Nous disposons de fonds supplémentaires disponibles pour combler un manque spécifique lié aux travaux PVA dans la région africaine, uniquement. Les organisations qui travaillent directement sur les questions d'accès et d'équité en matière de vaccins, de tests et de traitements pour le COVID-19 peuvent demander à bénéficier du Fonds Agilité de la PVA.

Pour soumettre une demande de financement, vous devez remplir les critères suivants :

- Votre organisation est un bénéficiaire précédent des subventions du Fonds Agilité.
- Votre organisation est basée et opère dans la région africaine.
- Votre organisation et votre proposition doivent contribuer aux objectifs du [manifeste PVA](#).
- Votre proposition doit contribuer à au moins un des objectifs suivants :
  - La suppression des principaux obstacles à l'équité en matière de vaccins, de diagnostics et de traitements COVID-19
  - Amplifier les réussites/modèles qui promeuvent les mécanismes de partage de la propriété intellectuelle/des droits.
  - Amplifier les voix et les histoires des communautés les plus touchées.
  - Établir des parallèles avec d'autres maladies qui abordent des obstacles systémiques similaires à ceux rencontrés par COVID-19.
- Votre proposition présente un plan réaliste **pour réaliser toutes les activités dans un délai de 5 mois**.
- Vous pouvez démontrer que vos activités soutiendront/bénéficieront le travail de personnes du mouvement plus large, d'autres membres de l'APV ou de votre communauté locale.
- Votre organisation n'a reçu aucun financement de la part d'entreprises pharmaceutiques au cours des trois dernières années et les membres de son conseil d'administration n'ont pas de liens avec des entreprises pharmaceutiques.
- Votre organisation dispose d'un compte bancaire à son nom.

### Faut-il être membre de l'Alliance pour les Vaccins pour demander ce financement ?

---

*\* Frontline AIDS agit en tant que sponsor fiscal de PVA en assurant la supervision de la gestion financière et d'autres fonctions administratives. Le Fonds Agility est soutenu et rendu possible grâce à Frontline AIDS.*

Non. Pour ce troisième tour de subventions du Fonds Agilité, les organisations non-membres peuvent postuler à condition qu'elles aient été précédemment bénéficiaires du Fonds Agilité et qu'elles puissent démontrer leur expérience de travail et leur engagement envers les objectifs de [notre manifeste](#). Si les organisations ne démontrent pas des activités et des budgets directement liés au manifeste de la PVA et aux critères décrits ci-dessus, elles ne seront pas présélectionnées.

### **Les coalitions et les réseaux peuvent-ils demander un financement ?**

---

Les coalitions et les réseaux peuvent demander un financement. Toutefois, si la coalition/le réseau ne dispose pas de sa propre administration et de son propre compte bancaire, une organisation partenaire doit être identifiée comme le bénéficiaire principal qui sera responsable en dernier ressort de la gestion financière de la subvention.

### **Les particuliers peuvent-ils demander un financement ?**

---

Non. Seules les organisations ou institutions reconnues peuvent demander un financement. Toutes les organisations / institutions doivent disposer d'un compte bancaire à leur nom (aucun paiement ne sera effectué à des particuliers).

Les organisations et institutions doivent être légalement enregistrées auprès des autorités nationales. Dans le cadre de notre processus de diligence, nous pouvons demander des preuves de l'existence de votre organisation et des programmes récents. Dans des cas exceptionnels, nous pouvons prendre en considération la candidature d'une organisation reconnue qui n'a pas pu s'enregistrer auprès de ses autorités nationales (par exemple, les organisations LGBTQ).

### **Puis-je demander à la fois cette subvention et les subventions régionales PVA disponibles ?**

---

Oui, vous pouvez demander toute subvention à laquelle vous pouvez prétendre.

### **J'ai demandé un financement au titre du Fonds pour l'agilité lors du cycle de financement précédent (en mai ou septembre 2022). Puis-je également demander cette subvention ?**

---

Oui, seulement les bénéficiaires actuels peuvent postuler si la proposition vise à étendre ou à développer les activités précédemment financées par le Fonds Agilité.

Si votre demande a été rejetée lors de votre précédente demande de financement au titre du Fonds pour l'agilité, **vous ne pouvez pas soumettre une nouvelle demande.**

## **SOUMETTRE UNE DEMANDE**

### **Comment faire une demande de subvention?**

---

Vous pouvez demander une subvention en remplissant le formulaire de demande disponible sur le site Web de l'Alliance pour les vaccins ( Alliance People Vaccins). Tous les formulaires de demande remplis doivent être envoyés par email à [agilityfundpva@frontlineaids.org](mailto:agilityfundpva@frontlineaids.org) avant 17h00 UTC le 05 juin 2023.

## Dans quelles langues pouvons-nous soumettre notre candidature ?

---

Les documents de candidature sont disponibles en anglais et français et les propositions ne peuvent être soumises qu'en ces langues. Veuillez noter que la communication suivante se fera principalement en anglais.

## Une organisation peut-elle soumettre plus d'une demande pour ce financement ?

---

Non. Une organisation ne peut soumettre qu'une seule demande.

## Quels sont les exemples de documents ou de preuves qui ne doivent pas être soumis avec ma demande ?

---

Nous cherchons à préserver la dignité et la sécurité des personnes. Veuillez ne pas envoyer de documents contenant des informations personnelles ou confidentielles, des séquences vidéo ou des images avec des personnes identifiables (à moins que vous ne disposiez d'un document attestant de leur consentement à partager les images) ou tout contenu graphique. Si vous envoyez ces types de documents, votre candidature peut être rejetée.

## CRÉER VOTRE BUDGET

### Quel montant pouvons-nous demander ?

---

Vous pouvez demander un financement jusqu'à un **maximum de 20 000 dollars** par subvention. Il doit s'agir d'activités spécifiques et pragmatiques (par exemple : recherche, produits de campagne et de plaidoyer, matériel de communication) qui sont alignées sur le manifeste de l'APV et essentielles à votre travail pour faire avancer les objectifs de l'APV.

Veuillez-vous assurer que vous fournissez un budget précis. Nous examinerons le budget proposé et pourrons décider de réduire la valeur de la subvention si les activités ne semblent pas justifier le budget. Vous serez tenu de présenter un rapport sur votre budget. Nous vous encourageons donc à bien réfléchir aux activités et aux coûts proposés.

### Y a-t-il une chose que le Fonds Agilité de L'Alliance pour le Vaccin ne financera pas ?

---

Le Fonds Agilité de la PVA ne peut financer aucun des éléments suivants :

- Activités qui ne correspondent pas au manifeste de la PVA
- Les activités qui ont déjà été mises en œuvre (à moins que les activités précédemment financées par le Fonds Agilité R1 ne soient étendues).

- Déficits de financement prévisibles
- Toute activité liée à des organisations terroristes
- Coûts direct d'une organisation (y compris le loyer)
- Les salaires du personnel (à moins qu'il n'y ait un besoin spécifique d'expertise technique à court terme qui soit essentiel aux activités proposées).
- Frais généraux (à moins qu'il ne s'agisse de frais généraux spécifiques liés aux activités, ils peuvent être détaillés dans le cadre du budget)
- Distribution de médicaments, d'articles de toilette ou de nourriture.

### **Dans quelle devise notre budget doit-il être établi ?**

---

Nous ne pouvons accepter que les budgets en USD. Si vous travaillez en monnaie locale, les fonds en USD seront envoyés et convertis sur votre compte bancaire au taux en vigueur.

## SÉLECTION ET CONTRÔLES DE DILIGENCE

### Comment se déroule le processus de sélection et combien de temps cela prendra-t-il ?

---

Nous accuserons réception de votre demande dès qu'elle sera reçue. Toutes les demandes soumises seront ensuite examinées par une équipe composée de membres du personnel de PVA Global et de Frontline AIDS. Cet examen tiendra compte de la conformité aux critères d'éligibilité, de l'impact des activités proposées et de la conformité aux *directives de financement et aux FAQ*.

#### Dates clés

<b>22 mai</b>	Lancement du fonds Agilité. Le fonds est ouvert aux candidatures.
<b>05 juin</b>	Le fonds est fermé aux candidatures à 17h00 UTC.
<b>16 juin</b>	Les candidatures sont présélectionnées, les candidats sont informés des résultats
<b>16-30 juin</b>	Déblocage des fonds

*(Note : Toutes les dates peuvent être sujet à des changements)*

Nous évaluerons votre proposition uniquement sur la base des informations incluses dans votre demande soumise. Aucune version révisée de la demande ne sera évaluée ou acceptée. Toutes les demandes sont examinées au cas par cas. Le délai de traitement varie en fonction des informations que vous fournissez et de la rapidité avec laquelle nous pouvons les vérifier.

### Pourquoi ma demande pourrait-elle être rejetée ?

---

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les demandes sont rejetées, notamment (mais pas exclusivement) :

- Une demande ne répond pas aux critères
- Demandes d'activités inéligibles
- Fausse déclaration dans les demandes
- Demandes incomplètes
- L'identification de réponses alternatives telles que la réaffectation de fonds existants ou la collaboration avec d'autres organisations.
- Des inquiétudes concernant la capacité de l'organisation à gérer les fonds.

Tous les candidats non retenus seront informés de la décision par courrier électronique.

## ATTENTES DES CANDIDATS RETENUS

### Quelles sont les conditions à respecter pour l'utilisation des fonds ?

---

Tous les candidats retenus signeront un court accord avec Frontline AIDS. Dans le cadre de cet accord, vous devrez vous conformer aux exigences suivantes :

- Mettre en œuvre la subvention du Fonds pour l'agilité de la PVA, conformément à la proposition et au budget approuvés par Frontline AIDS.
- Demander l'approbation préalable de Frontline AIDS pour toute modification des activités proposées ou du calendrier du projet, cette approbation pouvant être refusée à la seule discrétion de Frontline AIDS.
- Demander l'approbation préalable de Frontline AIDS pour réaffecter la subvention du Fonds Agilité PVA aux activités de la proposition originale signée.
- Remettre à Frontline AIDS les fonds qui n'ont pas été dépensés conformément à la convention de subvention à la fin de la durée du projet ou proposer de nouvelles activités pour utiliser ces fonds (nous pouvons vous demander de soumettre une nouvelle proposition).
- Dans le cas où une nouvelle proposition est soumise, vous devez fournir une brève description de votre plan pour les fonds restants.
- Les dépenses seront effectuées dans les délais convenus dans le contrat.

Les candidats retenus accepteront également que le financement ne soit pas utilisé pour l'une des activités suivantes :

- Toute activité illégale
- Toute activité impliquant le financement ou l'achat d'armes militaires, de munitions, d'accessoires militaires de quelque nature que ce soit.
- Toute activité associée à une organisation, un groupe ou des individus figurant sur la liste des sanctions du Royaume-Uni, de l'UE ou des États-Unis, et toute autre activité entreprise par une organisation ayant des liens avec le crime organisé, le blanchiment d'argent, l'esclavage moderne, le terrorisme ou des activités connexes considérées comme contraires aux objectifs et aux buts de Frontline AIDS.

### **Si nous réussissons, pouvons-nous adapter nos activités et/ou notre budget ?**

---

Nous comprenons qu'il peut y avoir des circonstances imprévues qui entraînent un changement dans les activités ou le budget convenus. Veuillez contacter l'équipe de Frontline AIDS en envoyant un email expliquant les nouvelles circonstances et les nouveaux besoins à [agilityfundpva@frontlineaids.org](mailto:agilityfundpva@frontlineaids.org).

### **Quand devons-nous rendre compte de notre subvention au titre du Fonds pour l'agilité ?**

---

Chaque titulaire de subvention est tenu de soumettre un rapport complet à l'aide des modèles fournis, dans les deux semaines suivant la fin de ses activités. Cette date est calculée en fonction de la date de décaissement de la subvention et de sa durée. Si nous ne recevons pas le rapport dans ce délai, nous vous en informerons par écrit.

Vous devrez collecter et conserver les reçus, les pièces justificatives et les preuves de dépenses pour le rapport. Nous fournirons aux candidats retenus un modèle de rapport financier pour rendre compte de leurs coûts et résultats.

## **ENGAGEMENTS**

## **Qu'advient-il des informations que nous fournissons dans le cadre de la procédure de candidature ?**

---

Les informations fournies par le biais du formulaire de demande sont conservées par Frontline AIDS afin d'informer le suivi et l'apprentissage de la PVA, et afin d'aider toute demande future. Les données sont sécurisées et accessibles uniquement aux équipes de PVA et de Frontline AIDS.

## **Que fait Frontline AIDS pour s'assurer qu'aucun préjudice n'est causé par l'octroi et la mise en œuvre des subventions de l'Agility Fund ?**

---

Frontline AIDS a une approche de tolérance zéro en matière de faute professionnelle et de mauvaise conduite et nous prenons tous les rapports au sérieux. Nous nous engageons à fournir un système de signalement clair et simple et nous traitons toutes les informations relatives aux fautes professionnelles et à la mauvaise conduite de manière appropriée et responsable. Les mauvaises pratiques et les fautes professionnelles peuvent être d'ordre criminel, financier, sexuel ou lié aux ressources humaines et peuvent être portées à notre attention par n'importe qui.

Frontline AIDS fait preuve de diligence pour toutes les demandes en utilisant un processus standard et un ensemble d'outils qui respectent notre propre code de conduite et notre politique de protection. Toutes les organisations qui reçoivent une subvention du Fonds Agilité de la PVA acceptent des conditions générales qui comprennent une clause sur la protection. Veuillez consulter [cette page](#) pour plus d'informations, y compris sur la manière de signaler toute inquiétude concernant une mauvaise pratique ou un mauvais comportement.